

sités de la vie. La question sociale du travail va se poser bientôt devant nous. Hâtons-nous d'en trouver une conclusion satisfaisante. Le moyen de prévenir les conflits entre le capital et le travail, c'est d'amener le capital à verser dans l'industrie ses réserves et ses épargnes, et d'ouvrir ainsi un nouveau champ à l'activité humaine.

« Que nos capitalistes fondent des établissements industriels. L'occasion est excellente; en ce moment, l'industrie sucrière offre le terrain le plus sûr, le plus facile à la spéculation. Le marché est tout trouvé, l'acheteur attend, fabriquez le produit qui n'aura ici aucune compétition désavantageuse, et vous vous créez une source féconde de richesses en même temps que vous soulagez le travail.

« Le commerce et l'industrie dans cette province sont dans un état déplorable; la construction des navires, qui, autrefois, faisait la richesse de cette cité, est tellement en souffrance que nous avons raison de craindre d'en être privés tout à fait; l'agriculture ne trouvant plus de débouchés pour ses produits, souffre également; un grand nombre de canadiens ne savent plus comment subvenir à l'existence de leur famille; que faire?

« Réunir toutes les énergies pour fonder une industrie nouvelle!

« Or, une industrie certaine s'offre à nous, l'industrie sucrière. Hâtons-nous de l'exploiter! »

— M. le Secrétaire de l'Institut Canadien de Québec, nous prie de publier le règlement suivant concernant un concours d'éloquence française. Le sujet du concours est essentiellement agricole. Nous félicitons MM. les Directeurs de l'Institut Canadien de Québec d'avoir fait choix d'un sujet aussi important et bien propre à éclairer les cultivateurs sur leur véritable position; car nous espérons qu'on leur donnera occasion de lire ces différents travaux propres à jeter de nouvelles lumières sur ce qui doit particulièrement les intéresser et leur être d'une si grande utilité.

Voici ce que l'on nous a prié de communiquer à nos lecteurs :

*Règlement concernant le Concours d'éloquence française établi par l'Institut Canadien de Québec.*

ARTICLE I.—L'Institut Canadien de Québec, grâce à la générosité de l'un de ses membres, ouvre un deuxième concours d'éloquence française auquel sont appelés tous les Canadiens.

ART. II.—Chaque concurrent devra adresser, le ou avant le premier septembre prochain, deux plis cachetés au secrétaire archiviste de l'Institut Canadien; le premier, contenant son travail et une épigraphe; le second, la déclaration signée que l'ouvrage est inédit, avec la reproduction de l'épigraphe susdite suivie du nom de l'auteur et de l'indication de sa demeure.

ART. III.—Les juges de l'ouvrage seront: l'Hon. J. O. Beaubien, le Dr. Hubert LaRue et Siméon Lesage, écrivains; ils décideront d'après le mérite absolu.

ART. IV.—Les lauréats seront proclamés en séance solennelle de l'Institut, et recevront à la discrétion du jury, soit un seul prix de cent piastres, soit un premier prix de soixante et quinze piastres, et un deuxième prix de vingt-cinq piastres.

ART. V.—Nul n'est exclu du concours, si ce n'est celui qui, d'une manière ou d'une autre, se fera connaître comme concurrent, avant la proclamation du lauréat.

ART. VI.—Le sujet du concours sera: Eloge de l'agriculture. Ou qu'est l'art agricole en Canada. Des moyens de

l'y faire progresser.

Par ordre,

ACMILLE LARUE, Sec. Archiviste.

Québec, 20 octobre 1877.

— La première locomotive de chemin de fer qui ait jamais vu Manitoba est arrivée le 9 octobre dernier, à 9.30 hrs. du matin. Elle était à bord d'une berge avec un char de travail et cinq chars plateforme. Le *Selkirk* poussait le tout devant lui. Toute décorée de verdure et de drapeaux, la machine n'a cessé de faire entendre son sifflet durant les quatre derniers milles, et elle est descendue se laisser amarrer au quai de l'entrepôt North à Winnipeg entre une véritable haie de curieux enthousiastes qui bordait les côtes de St. Boniface et de Winnipeg. Le maire lui a fait réception, c'est-à-dire était au quai lors de son arrivée.

Au commencement de novembre, les voyageurs pourront se rendre d'ici à Saint Paul, Minnesota, en trois jours. Deux jours de diligence de Winnipeg à Fisher's Landing, et un jour de chemin de fer de cette dernière place à Saint-Paul.

L'exportation de grains de Manitoba est commencée. MM. R. G. Harris & Cie., de Winnipeg, ont déjà expédié plus de 2,000 minots de blé consigné à la maison Ogilvie de Montréal. Le blé est envoyé aux moulins de Goderick, Ontario.

Chaque bateau nous amène de deux à cinq et dix familles canadiennes françaises. Le mouvement d'immigration, loin de ralentir par suite de la saison, se maintient presque aussi actif que l'été dernier.

Tous ces nouveaux venus sont enchantés du pays.

## CAUSERIE AGRICOLE

### MALADIES DES BÊTES À LAINE. (Suite).

**Clavelle ou claveau.**—Maladie fort dangereuse quand elle se met dans les troupeaux de moutons; c'est une petite vérole véritable, qui se déclare au dehors par de certains petits clous dont ces bêtes sont couvertes, et qui les font mourir. Quand on en voit quelques uns attaqués de ce mal, il faut les séparer d'avec les autres, parce qu'il se communique aisément. La plupart des cultivateurs confondent avec erreur, avec une espèce de toux qui attaque les brebis.

Il y a trois espèces de claveau: le banin, moins dangereux et plus fréquent; il est rarement accompagné de symptômes fâcheux: le dégoût, la tristesse, la fièvre qui l'accompagnent sont peu de conséquences.

Le cristallin qui ne se manifeste qu'après deux ou trois jours de dégoût, de tristesse ou d'abattement. Les boutons sont en plus grand nombre et presque toujours blancs à leurs extrémités; ils affectent indistinctement toutes les parties et les enflamment.

Enfin, le claveau malin, plus dangereux et plus meurtrier. L'animal perd l'appétit, ne rumine plus, ses yeux sont larmoyants et obscurs; les boutons sont violets, et se touchent, ils s'applatissent et mollissent. Il survient une difficulté de respirer avec battement de flancs; l'haleine et la matière contenue dans les boutons sont d'une puanteur insupportable; une matière épaisse, tenace, coulé des naseaux abondamment; l'intérieur de la bouche est garni de pustules, les yeux se ferment; l'animal meurt le troisième ou quatrième jour, et ne passe pas le sixième.

Le claveau étant une maladie contagieuse, il faut séparer les animaux malades, entretenir la bergerie des bêtes saines dans la plus grande propreté, la parfumer réguliè-